

Le-la Secrétaire Assistant-e est chargé-e de vous répondre et de vous orienter. Selon qu'il-elle est seul-e dans une petite structure, rattaché-e à un service ou une direction, le-la secrétaire assistant-e n'aura pas tout à fait les mêmes missions ni les mêmes exigences. De façon générale, le-la secrétaire a dans son giron la gestion des tâches administratives (accueil, standard, courrier...), des agendas et l'organisation de réunions ou déplacements, mais aussi parfois la communication avec le personnel de l'entreprise, ainsi que la saisie de documents sur ordinateur.

CERTIFICATION - DIPLÔME

Titre professionnel de Niveau 4 (BAC) délivré par le Ministère du Travail et inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) n° 193.

DURÉE DE LA FORMATION

Formation en centre : 490h Immersion en entreprise : 175h

Total: 665 heures

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Former des personnes à l'acquisition des compétences et des techniques professionnelles nécessaires à l'exercice du métier de Secrétaire Assistant·e,
- Permettre aux apprenants d'accéder à l'emploi et d'être opérationnels sur un poste de Secrétaire Assistante en intégrant en particulier la familiarisation avec le milieu de l'entreprise,
- Obtenir le titre professionnel de « Secrétaire Assistant·e » niveau 4 (BAC).

COMPÉTENCES VISÉES

Assister une équipe dans la communication des informations et l'organisation des activités

Produire des documents professionnels courants

Communiquer des informations par écrit

Assurer la traçabilité et la conservation des informations

Accueillir un visiteur et transmettre des informations oralement

Planifier et organiser les activités de l'équipe

Traiter les opérations administratives liées à la gestion commerciale et aux ressources humaines

Assurer l'administration des achats et des ventes

Répondre aux demandes d'information des clients et traiter les réclamations courantes

Élaborer et actualiser des tableaux de suivi de l'activité commerciale

Assurer le suivi administratif courant du personnel

MÉTIERS CIBLÉS

Le métier de **Secrétaire Assistant-e** s'exerce dans tous types d'entreprises, privées, établissements publics, associations et dans tous secteurs d'activités. Dans les grandes entreprises, l'activité est centrée sur les spécificités du service dans lequel elle est exercée. Dans une PME ou une TPE, une plus grande polyvalence est nécessaire.

- Secrétaire
- Secrétaire Polyvalent-e
- Secrétaire Administratif·ve
- Assistant·e d'équipe
- Assistant-e administratif-ve
- Assistant-e d'entreprise

POURSUITE DE FORMATION

La formation vise l'insertion directe en emploi. Vous pouvez envisager une poursuite de formation dans le cadre d'un titre professionnel (niveau 5 - BAC+2), un Brevet de Technicien Supérieur (BTS), un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) dans les secteurs du secrétariat et/ou de l'assistanat.

PROGRAMME DE LA FORMATION

UFI - Assister une équipe dans la communication des informations et l'organisation des activités

Produire des documents courants

Assurer la communication des informations utiles à l'activité

Assurer le classement, l'archivage et la traçabilité de documents

Accueillir et orienter un correspondant téléphonique et/ou un visiteur

Organiser et coordonner les activités du dirigeant, d'une équipe

BAD associés à l'UF1

Traitement de texte

Travail collaboratif en ligne

Messagerie électronique

UF2 - Traiter les opérations administratives liées à la gestion commerciale et aux ressources humaines

Assurer l'administration des achats et des ventes

Régler les litiges administratifs et commerciaux de 1er niveau

Actualiser des tableaux de suivi et des graphiques

Maîtriser le progiciel Ciel Gestion Commerciale

Gérer l'administration du personnel

BAD associés à l'UF2

Communication écrite et orale

Tableur

Créer et mettre en forme une présentation

Blocs d'Apprentissages Transversaux – Piloter sa trajectoire professionnelle

La posture professionnelle

Préparation à la certification et à l'emploi

Renforcement - COACHING

* Le contenu peut évoluer en fonction du Référenciel RNCP ou du programme

LES + AU SERVICE DE VOTRE RÉUSSITE

Les modalités techniques et pédagogiques mises en œuvre, reposent sur des situations d'apprentissage variées disponibles en présentiel au centre de formation, en distanciel (E-learning) ou mixte (Blended learning).

Un suivi du travail réalisé et un accompagnement individualisé par une équipe pédagogique experte.

Une planification adaptée à vos besoins et définie au démarrage.

Une plateforme e-learning « E-proévolution » disponible 24h/24 et accessible sur ordinateur ou tablette. Notre outil en ligne vous propose une pédagogique riche : cours vidéo et interactifs, exercices, tests, quizz, études de cas, évaluations, forum, espace collaboratif etc.

Un **formateur référent** qui vous suit tout au long de votre parcours : suivi de votre parcours individuel et adaptation si besoin, accompagnement dans la recherche de votre stage, suivi en entreprise et coaching emploi.

Les cours collectifs: avec le formateur en face-à face ou en classe virtuelle

L'autoformation : Vous avancez à votre rythme sur votre travail. Vous pouvez envoyer votre travail à un formateur qui assure les corrections et les retours.

La communauté d'apprenants : Vous pouvez contacter les autres apprenants, échanger des travaux ou travailler en petits groupes grâce à nos outils collaboratifs.

Le tutorat pédagogique: Si vous avez des questions, besoin d'un avis ou d'une correction, vous pouvez contacter à tout moment votre formateur via appel téléphonique, mail ou visio-conférence.

La hotline technique: En cas de difficulté (problème informatique, logiciel, connexion internet), vous pouvez contacter à tout moment notre hotline qui vous assistera.

EXAMEN

Les compétences des candidats pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury sur :

La mise en situation professionnelle écrite : à partir d'informations et de consignes, le candidat traite différents dossiers et produit les documents nécessaires, dans le respect des délais et des procédures.

Les résultats des Évaluations passées en Cours de Formation.

L'entretien technique avec le jury qui permet au candidat de présenter ses travaux et d'argumenter ses choix relatifs à la mise en situation.

Si les candidats obtiennent seulement un ou plusieurs **Certificats de Compétences Professionnelles**, ils ont la possibilité de se représenter au(x) CCP restant à valider, dans la limite de la durée de validité du titre professionnel. En cas d'échec complet sans aucun CCP obtenu, les candidats peuvent, après accord du jury, repasser l'examen 3 fois dans un délai d'un an à compter de la date de la première épreuve et dans la limite de la date de validité du titre professionnel.

Dans le cadre d'une validation partielle par CCP, le candidat est évalué pour chaque CCP sur la base des éléments suivants : une épreuve de synthèse et la présentation d'un Dossier Professionnel.

Après obtention de tous les CCP du titre, le jury conduit un entretien avec le candidat.

PÉDAGOGIE ADAPTÉE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous proposons un accompagnement personnalisé et individualisé au regard de la situation du handicap ainsi qu'une possibilité d'aménagements concertés avec le bénéficiaire concerné :

Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph (aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité)

Horaires aménagés et mobilier adapté

Compensation via les aides techniques, optiques, informatiques et électroniques : agrandisseur d'écran (logiciel zoom-texte, lecteurs d'écran, reconnaissance vocale, trackball, joystick, claviers spécifiques, contacteurs...)

Sollicitation d'une interface ou d'un interprète LSF

Adaptation des supports visuels, documents simplifiés

Possibilité d'aménagement des modalités de certification (situation d'examen)

Possibilité de mobiliser le référent handicap de Retravailler dans l'ouest et notre réseau de partenaires handicap local

ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos centres de formation sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite :

Accueil adapté

V 03/07/2020

Plan d'accessibilité affiché sur site

LES CONDITIONS D'ACCÈS

Pré requis pédagogiques :

Être volontaire et motivé pour s'inscrire dans un parcours de formation visant l'insertion professionnelle dans les métiers du secrétariat et de l'assistanat

Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (BEP)

Idéalement être doté d'une première expérience avec le métier

Satisfaire aux tests d'entrée (expression écrite, connaissance du secteur et bureautique)

Être rigoureux et méthodique

Pré requis techniques (Si la formation se déroule tout ou partie à distance):

8Go de mémoire vive (ou RAM)

6Go d'espace disque disponible

Au minimum, la version 10 du système d'exploitation Windows®

Un processeur Intel Core i5 minimum

Un accès Internet opérationnel en continu

Une webcam en bon état de fonctionnement

MODALITÉS DE FINANCEMENT POSSIBLES

Le dispositif « CPF de transition professionnelle »

Votre Compte Personnel de Formation (CPF)

Le Contrat de Sécurisation Professionnelle (OPCO employeur)

L'Aide Individuelle à la Formation (Pôle Emploi)

L'Aide de votre Conseil régional

L'AGEFIPH

En autofinancement

Le Plan de développement des compétences (OPCO employeur)

Le dispositif Pro A (OPCO employeur)

ÉTAPES D'INSCRIPTION

La phase d'inscription sur la formation comporte 4 étapes :

- 1- Transmission du Dossier de Pré-inscription avec les pièces demandées.
- 2 Participation à une réunion d'information.
- 3 Des tests de sélection permettant d'évaluer vos pré acquis (les compétences que vous avez déjà).
- 4 Un entretien individuel permettant :
 - d'évaluer vos prérequis techniques et pédagogiques
 - de confirmer votre identité et votre projet professionnel
 - d'évaluer les freins qui pourraient entraver l'entrée en formation

Pour tous renseignements ou demande de devis, contactez notre plateforme d'informations :



candidat.rwo@retravailler.org

www.retravailler-ouest.fr